



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

## Comité d'approbation

# Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport

Paris, Siège de l'UNESCO, bâtiment Fontenoy

29 avril 2016

ICDS/5AP/Doc.7

29 avril 2016

Original : anglais

## Rapport Final

### Résumé

A la suite de la cinquième session de la Conférence des Parties (COP5) à la Convention Internationale contre le dopage dans le sport, le Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport nouvellement désigné s'est réuni au Siège de l'UNESCO le 29 avril 2015. Figurent parmi les principaux points à l'ordre du jour le suivi de la COP5, l'approbation de nouveaux projets et l'utilisation stratégique des ressources limitées du Fonds en relation avec d'autres mécanismes de financement internationaux. Le document ci-après présente un aperçu des discussions et des décisions prises par le Comité.

## Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la réunion

1. Le Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport (ci-après dénommé « le Comité ») s'est réuni au Siège de l'UNESCO le 29 avril 2016. Tous les Etats parties ont été représentés<sup>1</sup>.
2. Madame Ângela Melo, Directrice de la Division de l'éthique, de la jeunesse et des sports, a ouvert la réunion en félicitant les membres du Comité pour leur élection et leur réélection, respectivement<sup>2</sup>. Soulignant l'importance constante des partenariats stratégiques entre les gouvernements et le mouvement sportif en vue de maximiser l'impact et la qualité des projets antidopage, Mme Melo a insisté sur les réalisations du précédent exercice biennal (2014 – 2015) : à savoir, l'augmentation du nombre et de la qualité des projets approuvés, ainsi que le développement de nouvelles initiatives de communication en vue d'accroître la visibilité du Fonds et d'aider les Etats parties à élaborer des initiatives constructives et créatives. Mme Melo a également rappelé la valeur unique du Fonds à une période où moins d'opportunités de soutien financier s'offrent aux gouvernements. A cet égard, elle a encouragé à promouvoir les projets développés au titre du Fonds pour leur envergure, leur profondeur et leur valeur concrète, de manière à attirer les nouveaux dons et à assurer la résilience financière du Fonds. Un aperçu des points à l'ordre du jour a ensuite été présenté, avant de laisser la parole au Président du Comité pour l'exercice biennal 2014-2015, M. Gennady Aleshin, représentant de la Fédération de Russie.
3. M. Gennady Aleshin a présenté un résumé des activités déployées au titre du Fonds lors du précédent exercice biennal, saluant une croissance incomparable, avec cinquante et un projets nationaux et huit projets régionaux approuvés, d'une valeur de 1.3 million de dollars des États-Unis. Remerciant le Secrétariat et les précédents membres du Comité pour leur travail, M. Aleshin a indiqué qu'à ce jour et depuis la création du Fonds, 100 Etats parties ont été soutenus financièrement. Afin de poursuivre ce travail d'importance, il a insisté sur la nécessité de mobiliser plus de fonds durant cet exercice biennal, et a sollicité l'assistance des Etats parties à cet égard. Pour conclure, M. Aleshin a invité les membres du Comité et les observateurs à se présenter, et à mentionner leurs expériences clés, ainsi que le profil national en matière de lutte contre le dopage.
4. La lecture d'un message au nom du Président du Bureau de la COP5, M. Mohammed Saleh Al Konbaz, a permis de souligner l'importance des synergies entre le travail du Comité d'approbation et le Bureau de la COP pour répondre aux objectifs de la Convention. M. Al Konbaz a précisé que le mandat du Bureau consiste à identifier les moyens et mécanismes de renforcement des Etats parties dans leur lutte contre le dopage, et a insisté sur le rôle central du Fonds dans ce travail. Par conséquent, il a encouragé les contributions financières en faveur du Fonds, et a remarqué que l'Arabie Saoudite avait récemment contribué à hauteur de 50 000 dollars des États-Unis pour en soutenir les activités. Le Président du Comité d'approbation a vivement approuvé la proposition d'accroître l'engagement du Comité au sein du travail réalisé par le Bureau, de manière à assurer une approche cohérente et un investissement stratégique des ressources du Fonds.
5. Avant d'aborder le deuxième point de l'ordre du jour, le Secrétariat a diffusé une vidéo sur [l'éducation aux valeurs par le sport](#), officiellement lancée le 6 avril 2016, célébrant la journée internationale du sport au service du développement et de la paix. La vidéo, associée d'un [livre photo](#) bilingue révélant le pouvoir des valeurs du sport à travers le

---

<sup>1</sup> Se référer à l'annexe II pour une liste complète des participants

<sup>2</sup> Lors de la cinquième Conférence des Parties (COP) à la Convention internationale contre le dopage dans le sport (29 – 30 Octobre 2015), six Etats parties ont été élus au Comité d'approbation du Fonds : l'Afrique du Sud, le Commonwealth des Bahamas, la Fédération de Russie (réélection), la Finlande (réélection), la République Populaire de Chine, le Sultanat d'Oman. Toutes les résolutions de la COP5 sont disponibles [en ligne](#).

monde, a été produite par l'UNESCO, avec le soutien de la Fédération de Russie par un accord de fonds-en-dépôt. Ces supports ont été développés dans le cadre d'un Partenariat pour l'éducation ayant pour objectif d'incorporer les valeurs du sport dans les programmes scolaires. Le partenariat inclut l'Agence mondiale antidopage (AMA), le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS), le Comité international du Fair play (CIFP), le Comité International Olympique (CIO), et le Comité International Paralympique (CIP).

## Point 2 de l'ordre du jour – Règlement intérieur

6. Le Secrétariat a présenté le point 2 de l'ordre du jour relatif au règlement intérieur régissant les procédures du Comité (ICDS/5AP/Doc.2). Les membres ont été informés du fait que le Comité a été créé par la Conférence des Parties lors de sa deuxième session, en octobre 2009. C'est à ce moment que la Résolution 2CP/4.3, définissant la composition et le mandat du Comité d'approbation, a été adoptée. Pendant sa première réunion, tenue le 16 avril 2010, le Comité d'approbation a adopté des règles de procédure simplifiées comprenant les dispositions fondamentales suivantes :

- seuls les six représentants des Etats parties élus par la Conférence des Parties ont le droit de vote ;
- le Comité d'approbation doit se réunir, pendant ou en dehors des sessions, afin de se prononcer sur les demandes soumises au Fonds;
- toutes les décisions doivent être prises sur la base de la majorité simple.

7. Il a été précisé également que le [Manuel](#) du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport (dénommé ci-après « le Manuel ») expose les régulations qui gouvernent le Fonds, comme statué par les Première, Deuxième, Troisième, Quatrième et Cinquième sessions de la Conférence des Parties (Résolutions 1CP/7, 2CP/4.3, 3CP/6.3, 4CP/7, et 5CP/7).

## Point 3 de l'ordre du jour – Election du Président

8. Le Secrétariat a lancé un appel à candidatures pour la nomination du Président du Comité de l'exercice biennal 2016 – 2017. Le représentant de l'Afrique du Sud a proposé que M. Gennady Aleshin, représentant de la Fédération de Russie, soit élu Président du Comité. Cette motion a été approuvée par tous les autres membres. M. Gennady Aleshin a été élu par acclamation.

### Résolution 5AP/1

Le Comité d'approbation,

1. *Elit* M. Gennady Aleshin (Fédération de Russie) en tant que Président du Comité d'approbation (2016–2017).

## Point 4 de l'ordre du jour – Mise à jour relative à la cinquième session de la Conférence des Parties

9. Le Secrétaire de la Convention internationale contre le dopage dans le sport a présenté un bilan et une mise à jour sur les résolutions clés adoptées lors de la COP5 et sur les discussions récentes du Bureau de la COP5 susceptibles d'avoir une incidence sur le programme de travail du Fonds. Plus particulièrement, la [résolution 5CP/10](#) relative aux aboutissements du Projet d'aide à la formulation de politiques antidopage a été mentionnée. Il a été précisé que le Bureau continuerait d'explorer toutes les possibilités de financer le suivi de ce projet, pour exploiter les possibilités proposées par la résolution 5CP/10 et les recommandations du consultant international, dans le but de favoriser le développement et la mise en œuvre des politiques antidopage. Toutefois, les ressources du Fonds ne seront pas utilisées pour toute enveloppe financière additionnelle liée à ce projet. Pour le moment, le développement de principes directeurs pour soutenir le développement de politiques est envisagé ; ces principes directeurs seront partagés avec les membres du Comité avant leur finalisation.

10. Pour renforcer la capacité des autorités publiques à répondre aux lacunes nationales et à se conformer à la fois à la Convention et au Code mondial antidopage, plusieurs actions ont été présentées. Un examen et une mise à jour du système de suivi ADLogic sont en cours. Cette redynamisation est favorisée par une sensibilisation active auprès des Etats parties qui n'ont pas répondu aux exigences, sous la forme d'une lettre de non-conformité de la Directrice Générale de l'UNESCO et à travers un soutien technique conséquent. La nécessité de renforcer la coopération avec l'AMA et d'harmoniser davantage les interventions au titre du Fonds, par rapport au monitoring de la Convention et du Code mondial antidopage, a aussi été réaffirmée.
11. En lien avec les discussions de la première réunion du bureau de la COP pour l'exercice biennal 2016-2017 (Bucarest, mars 2016), il a été précisé que le développement de mécanismes et d'initiatives en faveur de l'intégrité du sport ainsi que l'enseignement des valeurs du sport restaient des priorités. Dans ce sens, le Royaume-Uni a accepté de répertorier les organisations antidopage qui travaillent sur l'intégrité du sport au-delà même de la question du dopage, pour mieux orienter l'approche du Bureau et apprendre de la Finlande ou d'expériences comparables. Afin de favoriser l'échange d'information à l'international, le Japon, présent à la réunion du Bureau en tant qu'observateur, a été invité à présenter son programme de formation antidopage consacré à la sensibilisation du secteur pharmaceutique.
12. Les participants ont salué la mise à jour des informations et ils ont formulé un certain nombre de propositions pour la suite. Concernant le projet d'aide à la formulation de politique antidopage, il a été précisé que l'objectif initial – accroître le nombre de demandes sous la priorité d'aide à la formulation de politiques – devait rester au cœur de toute étape ultérieure. Plus particulièrement, il a été recommandé que les experts sélectionnés pour aider les Etats parties et/ou développer des directives devraient avoir une vaste expérience dans le domaine des législations et du développement de la lutte contre le dopage.

## **Point 5 de l'ordre du jour – Mise à jour sur la situation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport**

### **5.1. Situation financière du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport**

13. Le Président du Comité d'approbation a présenté le point 5 de l'ordre du jour et a invité le Secrétariat à donner un aperçu de l'état financier du Fonds.
14. Le Secrétariat a présenté l'état financier certifié ([ICDS/5AP/Doc.4](#)), mentionnant qu'au 31 décembre 2015, le solde du Fonds s'élevait à un peu plus de 2 millions de dollars des États-Unis, comprenant près de 640 000 dollars des États-Unis issus des contributions de six Etats parties (Arabie Saoudite, Australie, Fédération de Russie, Finlande, Koweït, Monaco). Les participants ont été informés que trois contributions supplémentaires de l'Australie, de la Finlande et du Koweït ont été reçues après l'élaboration du rapport financier, pour un montant total de 62 000 dollars des États-Unis. Il a été souligné que ces contributions sont trois fois plus importantes que celles de la même période d'élaboration du rapport financier en 2015. Toutefois, malgré cette hausse pour le premier trimestre, une mise en garde a été exprimée concernant les réserves diminuées du Fonds. Le Secrétariat a indiqué une baisse de 50% des revenus de l'exercice biennal en 2014-2015, en grande partie attribuée à une diminution des contributions et des enveloppes de financement, combinée à une augmentation du taux d'exécution. Par conséquent, on observe un déficit des recettes par rapport aux dépenses, de plus de 1.2 millions de dollars des États-Unis, ce qui doit être pris en compte de façon imminente pour pouvoir préserver davantage le mandat du Fonds dans les prochaines années<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Pour éviter un dépassement budgétaire, une projection des coûts pour l'exercice biennal du Fonds a été présentée à la COP pour la première fois en 2015 ([IDCS/5CP/Doc.7](#)), créant ainsi un cadre pour l'allocation des ressources en 2016 et en 2017 : 1 500 000 dollars des États-Unis pour la mise en œuvre des projets, 70 000 dollars des États-Unis pour le monitoring par la Convention, et 389 500 dollars des États-Unis pour l'administration du Fonds.

15. Concernant l'ordre des priorités, il a été indiqué que la mise en œuvre des projets reste en accord avec les décisions prises par la COP : la plus forte allocation continue d'être réservée à la première priorité du Fonds relative aux projets d'éducation centrés sur la jeunesse et les organisations sportives (37.09%), avec une hausse des demandes liées à la priorité de développement des capacités (de 20% à 27.14%). En ce qui concerne les tendances notables, une hausse significative des dépenses pour les projets d'éducation en Asie centrale et en Europe de l'Est peut être observée<sup>4</sup>. En outre, les dépenses relatives à la priorité d'aide à la formulation des politiques sont passées de nulles à un montant de 100 000 dollars des États-Unis. Enfin, une comparaison a été établie entre le pourcentage de dépenses consacrées à l'appui aux pays (81%) et celui des dépenses liées à l'administration du Fonds (18%) qui couvrent l'ensemble des coûts liés aux réunions du Comité d'approbation, aux supports d'information et de communication, à la traduction et aux ressources humaines.
16. Il peut être observé que l'augmentation significative du taux d'exécution du Fonds, souhaitée par le Comité d'approbation et favorisée par des initiatives en faveur du rayonnement, de la promotion et de la visibilité, va se poursuivre lors du présent exercice biennal. Avec plus de cinquante projets actuellement en développement (51 nationaux et 3 régionaux), le Secrétariat a souligné qu'il était essentiel que l'offre puisse satisfaire la demande. Une hausse des contributions est donc souhaitée, reflétant la valeur unique du Fonds au regard de sa popularité croissante auprès des États parties qui se portent candidats.
17. Les membres du Comité ont pris note du solde du Fonds, et ont demandé à ce que l'UNESCO considère, à travers son programme ordinaire, de soutenir les coûts liés aux ressources humaines, ce qui permettrait d'encourager de nouvelles contributions. Des questions ont également été formulées concernant les dépenses d'appui au programme ordinaire, à propos duquel un [document d'information](#)<sup>5</sup> a été présenté lors de la 197<sup>ème</sup> session du Bureau Exécutif de l'UNESCO. Plusieurs représentants ont insisté sur la nécessité d'une collecte de fonds stratégique, aussi bien de la part du Secrétariat qu'à travers des activités de plaidoyer entreprises au niveau régional par les membres du Comité. Le représentant des Bahamas a plus spécifiquement proposé de mobiliser les contributions d'organisations régionales (par exemple CARICOM) en faveur du Fonds. La proposition a été unanimement soutenue et la résolution correspondante révisée de manière à prendre en considération cette décision.

## **Resolution 5AP/2**

Le Comité d'approbation,

1. *Ayant examiné* le document [ICDS/5AP/Doc.4](#) ;
2. *Exprime* sa gratitude envers les États parties qui ont apporté leurs contributions financières au Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport ;
3. *Note* l'importance de l'augmentation des réserves du Fonds pour assurer la solidité de la situation financière.
4. *S'engage* à plaidoyer en faveur d'une hausse des contributions, de manière à aider les parties intéressées par l'antidopage à se conformer aux obligations de la Convention internationale contre le dopage dans le sport et à celles du Code mondial antidopage.

---

<sup>4</sup> En 2014-2015, les dépenses consacrées aux projets d'éducation sont passées de 58 800 dollars des États-Unis à 121 279 dollars des États-Unis en Asie, et de 51 903 dollars des États-Unis à 189 286 dollars des États-Unis en Europe centrale et orientale.

<sup>5</sup>197 EX/5 Part IV Add.4

5. *Propose* de soumettre des demandes formelles de collecte de fonds auprès des entités régionales intergouvernementales, telles que CARICOM, de manière à consolider les capacités du Fonds.

## **5.2. et 5.3 Mise en œuvre des projets précédemment approuvés et demandes en cours de préparation**

18. Le Président a invité le Secrétariat à présenter un rapport oral sur la mise en œuvre des projets approuvés pendant l'exercice biennal précédent, ainsi qu'une répartition des demandes en cours de préparation.
19. Il a été noté que sur les cinquante cinq demandes approuvées lors des quatre sessions tenues en 2014 et en 2015, dix neuf (32.20%) sont en cours de développement<sup>6</sup>, huit sont en attente de lancement (13.55%)<sup>7</sup>, vingt-huit (47.45%) ont été conclues avec succès<sup>8</sup>, trois sont en attente de clôture<sup>9</sup>, et une demande ne sera pas mise en œuvre en raison d'une décision prise par l'Etat partie<sup>10</sup>. Du point de vue de la distribution géographique, l'Afrique occupe la première place en nombre de projets approuvés (16), suivie de près par l'Amérique Latine (15) et l'Europe (14). Le Secrétariat a souligné l'existence de difficultés persistantes à clôturer les projets dans les délais impartis, en grande partie dues à un manque de réactivité de la part des chefs de projets et/ou à la soumission de rapports incomplets.
20. Pour soutenir les premières étapes du développement des demandes et stimuler la capacité des Etats parties à programmer des initiatives antidopage de qualité, le Secrétariat travaille avec les pays sur une période d'au moins quatre mois, permettant d'échanger des idées et de proposer des commentaires de manière à construire au mieux la conception, l'impact et l'orientation du projet. Actuellement, le Secrétariat travaille avec cinquante et un Etats parties sur la finalisation de cinquante quatre projets (cinquante et un nationaux, trois régionaux) qui doivent être présentés aux prochaines réunions du Comité<sup>11</sup>.
21. Bien que le Secrétariat travaille en étroite collaboration avec les collègues de l'AMA et informe les Etats parties des diverses dates limites des demandes à travers les communications transmises aux Délégations permanentes et Commissions nationales, des premières versions de demandes continuent d'être soumises après les délais, accumulant du retard avant les réunions du Comité. De plus, en dépit de la production d'une [feuille d'information](#) accompagnant le Manuel du Fonds, et la [mise à jour du site internet](#) comprenant des précisions sur le processus de demande, les premières versions restent insuffisantes et les informations clés souvent manquantes (répartition budgétaire

---

<sup>6</sup> Algérie (Demande n° 1314), Barbade (Demande n°1297), Bosnie-Herzégovine (Demande n° 1307), Cameroun (Demande n° 1306), Espagne (Demande n° 1309), Ethiopie (Demande n° 1295), France (Demande n° 1287), Gabon (Demande n° 1318), Georgie (Demande n° 1317), Grenade (Demande n° 1303), Jordanie (Demande n° 1305), Lettonie (Demande n° 1292), Lituanie (Demande n°1290), Mali (Demande n° 1308), Mongolie (Demande n° 1310), République Démocratique du Congo (Demande n° 1313), Singapour (Demande n° 1320), Tunisie (Demande n° 1273), Zambie (Demande n° 1283).

<sup>7</sup>Argentine (Demande n° 128), Bahamas (Demande n°1315), Barbade (Demande n° 1300), Bangladesh (Demande n° 1319), Cuba (Demande n° 1316), Kazakhstan (Demande n° 1291), Pérou (Demande n° 1274), Uruguay (Demande n° 1312).

<sup>8</sup>Arménie (Demande n° 1260), Bhoutan (Demande n° 1280), Botswana (Demande n° 1293), Cambodge (Demande n° 1267), Cameroun (Demande n° 1278), Côte d'Ivoire (Demande n° 1298), Cuba (Demande n° 1261), Cuba (Demande n° 1262), Erythrée (Demande n° 1286), Espagne (Demande n° 1276), Estonie (Demande n° 1279), Jamaïque (Demande n° 1268), Kenya (Demande n° 1269), Malaisie (Demande n° 1264), Malawi (Demande n° 1270), Malawi (Demande n° 1304), Maroc (Demande n° 1271), Moldavie (Demande n° 1266), Nicaragua (Demande n° 1281), République de Maurice (Demande n° 1272), Roumanie (Demande n° 1263), Sainte-Lucie (Demande n° 1277), Singapour (Demande n° 1265), Slovaquie (Demande n° 1275), Slovaquie (Demande n° 1289), Uruguay (Demande n° 1282), Viêt Nam (Demande n° 1299), Zimbabwe (Demande n° 1285).

<sup>9</sup>Guyana (Demande n° 1284), Portugal (Demande n° 1294), Togo (Demande n° 1296).

<sup>10</sup>Malaisie (Demande n° 1302).

<sup>11</sup>Concernant la répartition régionale, vingt et un viennent d'Afrique, treize de la région Asie-Pacifique, six d'Europe, huit d'Amérique Latine et des Caraïbes, et un des Etats arabes.

transparente, ordres du jour provisoires, éléments d'évaluation et de suite potentielle du projet, groupes stratégiquement ciblés, planification dans le programme de travail détaillé, supports adaptés, résultats concrets). Le Secrétariat continuera d'explorer les moyens d'améliorer la qualité des premières versions et de soutenir les liens avec les plans nationaux, en partenariat avec l'AMA.

## Point 6 de l'ordre du jour – Approbation des demandes

22. Le Président a présenté le point 6 de l'ordre du jour avant de donner la parole au Secrétariat pour présenter un aperçu des quatorze nouveaux projets présentés au Comité.
23. La répartition entre projets nationaux (13) et régionaux (1) a été notée, comprenant huit demandes soumises sous la priorité éducation, deux sous la priorité « aide à la formulation de politiques antidopage », et une liée au développement des capacités. Une demande a été soumise par un Etat partie qui n'avait jamais bénéficié du Fonds auparavant<sup>12</sup>, et quatre par des Etats parties ayant déjà bénéficié au moins trois fois du financement de projet<sup>13</sup>. En ce qui concerne la répartition géographique, on remarque une tendance à la baisse au sein des Etats arabes (aucun projet n'ayant été soumis) et un intérêt persistant de la part de l'Afrique et de l'Europe, avec respectivement cinq demandes<sup>14</sup>.
24. Pour souligner l'évolution des contenus et des approches qui caractérisent les demandes, un certain nombre de tendances notables ont été mises à jour, en relation avec les innovations positives intégrées depuis les précédentes réunions du Comité d'approbation :
- 100% des demandes bénéficient d'un engagement multipartite ;
  - plus de 50% des projets intègrent des contributions des organisations régionales antidopage ;
  - une augmentation du nombre de projets avec une approche globale et comprenant des aspects multiples peut être observée, particulièrement provenant d'Europe de l'Est et d'Amérique Latine, ce qui accroît le retour sur investissement ;
  - un lien étroit peut être observé, dans cette série de demandes, entre les activités issues des projets et les institutions d'enseignement olympique/ les Comités Nationaux Olympiques ;
  - 86% des demandes intègrent des contributions financières significatives de la part des Etats parties – représentant 164 000 dollars des États-Unis, en complément des 301 000 dollars des États-Unis demandés au titre du Fonds.
25. Avant de passer à l'approbation des demandes, un certain nombre de propositions ont été présentées, pour mieux soutenir le développement d'initiatives de qualité au titre du Fonds et garantir une approche complète en ce qui concerne l'élaboration des supports et les méthodologies de projet.
26. Suite aux recommandations insistant sur l'importance de l'utilisation des supports éducatifs existants (développés par l'AMA, les ORAD et les ONAD), il a été clarifié qu'avant d'être présentés aux membres du Comité d'approbation, toutes les demandes sont partagées avec les Directeurs Régionaux de l'AMA et/ou des spécialistes de l'éducation aux fins d'évaluation par les pairs. De plus, le Secrétariat recommande, dans chaque processus bilatéral de révision, l'intégration des ressources relatives aux bonnes pratiques développées par les entités mentionnées ci-dessus. Outre les mesures existantes, l'engagement proactif des membres du Comité a été apprécié. Plus précisément, le représentant d'Oman a fait part de sa volonté d'examiner la possibilité d'un engagement

---

<sup>12</sup> Ouzbékistan

<sup>13</sup> Côte d'Ivoire (4), Erythrée (3), Roumanie (3), et Slovénie (3).

<sup>14</sup> Les demandes sont au nombre de une en Asie et trois en Amérique Latine et aux Caraïbes

renforcé avec le Comité d'éducation de l'AMA, et le représentant de la Chine a proposé de partager les supports spécifiques développés au niveau national et qui pourraient, une fois traduits, intéresser d'autres Etats parties.

27. Soulignant l'importance de s'assurer que des évolutions ont lieu entre chaque projet soumis par le même Etat partie au titre du Fonds, la représentante de la Finlande a suggéré qu'une évaluation de l'impact soit entreprise de façon à mesurer la corrélation entre les enveloppes budgétaires et les réalisations concrètes dans la lutte contre le dopage aux niveaux national et régional. Le Secrétariat a noté que l'amélioration de l'évaluation des demandes est un processus continu, et qu'il restait difficile de saisir l'empreinte au niveau national/régional en raison de la nature des projets et de l'insuffisance des enveloppes budgétaires disponibles. Bien qu'une évaluation ait déjà été initiée au sein du programme, l'engagement d'un consultant externe pourrait être une solution stratégique. Toutefois, une telle initiative devrait être financée par des ressources additionnelles.
28. Le Comité est passé à l'analyse des demandes soumises par la Côte d'Ivoire, le Guatemala, le Costa Rica, l'Erythrée, le Panama (projet régional), l'Ouzbékistan, l'Estonie, la Roumanie, l'Albanie, le Bélarus, le Kenya, la Slovénie, la Zambie et le Mozambique. Au terme de ce point de l'ordre du jour, un total de treize initiatives a été approuvé, comprenant le développement activités d'éducation fondées sur les valeurs et ciblées sur la jeunesse, de campagnes de communication et de sensibilisation pluridimensionnelles, de formation ciblées et en cascade, et l'élaboration de modèles de renseignement et de programmes en ligne pour soutenir les politiques et la pratique antidopage.

### **Resolution 5AP/3**

Le Comité d'approbation,

1. *Ayant examiné* le projet soumis par la Côte d'Ivoire (Demande No.1321),

*Demande* un rapport d'évaluation détaillé sur l'impact des quatre précédentes demandes (référençant les dispositions durables et de continuité par rapport aux activités mises en œuvre, aux synergies avec les objectifs nationaux, au nombre et au profil des bénéficiaires, à l'évolution des connaissances, à l'impact concret et aux leçons tirées) pour une analyse lors d'une prochaine réunion du Comité d'approbation avant d'aboutir à une décision sur la présente initiative<sup>15</sup>.

2. *Ayant examiné* le projet soumis par le Guatemala (Demande No.1322),

*Approuve* le financement de 20 000 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>16</sup>,

---

<sup>15</sup> Les membres du Comité ont accueilli favorablement la cinquième initiative nationale soumise par la Côte d'Ivoire. L'intégration d'une éducation fondée sur des valeurs au sein du programme et l'engagement de jeunes étudiants à travers des essais antidopage, ainsi que les illustrations et slogans ont été valorisés comme étant des innovations positives par rapport à l'initiative précédente. Cependant, des inquiétudes ont été exprimées concernant le manque de suites concrètes. En considérant que l'ensemble des demandes précédentes étaient également liées à l'éducation et intégraient des activités du même type, les membres du Comité ont demandé un rapport global sur l'impact des initiatives précédentes. Plus précisément, le référencement de mesures en faveur de la durabilité par rapport aux activités mises en œuvre, la synergie avec les objectifs nationaux, le nombre et le profil des bénéficiaires, l'évolution des connaissances, les impacts concrets et les leçons tirées devraient être précisés. Cette évaluation permettrait de fournir une vision plus claire de la manière dont chaque projet a provoqué des effets concrets, en offrant aux membres les informations nécessaires pour réexaminer l'ensemble de la présente initiative lors d'une prochaine session. Il a été recommandé que le rapport soit développé en collaboration avec la Délégation permanente et la Commission nationale pour l'UNESCO. En ce qui concerne la demande présente, la Côte d'Ivoire pourrait soit la soumettre de nouveau dans un délai réévalué et accompagnée du rapport d'évaluation, soit attendre les commentaires proposés par les Membres sur ce rapport d'évaluation pour ensuite adapter l'initiative et la soumettre à une date ultérieure.

<sup>16</sup> Directement inspirée de l'initiative soumise par l'Argentine au titre du Fonds en 2014 (demande no. 1288), la deuxième demande nationale du Guatemala a été saluée par le Comité comme un bon exemple de coopération transfrontalière et d'échange de bonnes pratiques. La dimension globale du projet (éducation, développement des capacités, sensibilisation), a été favorablement accueillie, de même que l'engagement de célèbres athlètes à représenter un visage public de la campagne, ce qui a été reconnu comme étant un moyen stratégique de mobiliser



3. *Ayant examiné* le projet soumis par le Costa Rica (Demande No.1323),  
*Approuve* le financement de 17 530 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>17</sup>,
4. *Ayant examiné* le projet soumis par l'Erythrée (Demande No.1324)  
*Approuve* ce projet en principe, soumis à la révision du budget en accord avec les recommandations des membres du Comité<sup>18</sup>,
5. *Ayant examiné* le projet régional soumis par le Panama (Demande No.1325),  
*Approuve* le fonds de 48 359 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>19</sup>,
6. *Ayant examiné* le projet soumis par l'Ouzbékistan (Demande No.1326),  
*Approuve* le financement de 18 765 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>20</sup>,

---

grâce aux modèles positifs pour attirer un public plus large. La contribution financière du pays pour la mise en œuvre du projet a été remarquée et appréciée. Il a été recommandé que la partie relative à l'évaluation soit renforcée à travers l'utilisation de questionnaires sur les thèmes du projet, au préalable et à la suite de l'activité conduite ; en ce sens, l'AMA pourrait soutenir le demandeur en fournissant des exemples et conseils relatifs à la collecte de données.

<sup>17</sup> Le deuxième projet national du Costa Rica a été salué pour ses activités et programmes ciblés et innovants. Les Membres du Comité ont apprécié l'approche à trois volets visant à sensibiliser les athlètes et leur entourage, et a apprécié l'engagement d'un groupe de travail spécialement dédié, ainsi que le développement d'un logiciel spécifique à utiliser dans les hôpitaux et les pharmacies, avec un fort potentiel de reproduction dans d'autres contextes nationaux. La contribution du demandeur au projet et le bon retour sur investissement ont été également très appréciés. Concernant le développement du logiciel, il a été recommandé que les futures mises à jour de la Liste des interdictions soit prise en considération pour s'assurer que l'information soit précise et fiable. Les Membres ont particulièrement insisté sur l'importance de la mise à jour et de la maintenance du logiciel de manière à en maximiser les effets, et a suggéré que les chefs de projets consultent le Bureau Régional de l'AMA pour l'Amérique Latine à ce sujet. Aussi, les chefs de projets pourraient s'appuyer sur l'expérience de *SportProtect*, une entreprise française qui a développé un logiciel du même type. En termes d'évaluation, il a été recommandé que des indicateurs soient utilisés pour mesurer l'impact du projet (par exemple le nombre de cibles touchées, le nombre d'enquêtes sur les différentes substances, etc.)

<sup>18</sup> Les membres du Comité ont accueilli favorablement la quatrième initiative nationale de l'Erythrée, la première sous la priorité de développement des capacités. Les membres du Comité ont reconnu le lien établi avec la conférence régionale antidopage organisée en 2014 par le Burundi au titre du Fonds (demande no. 1258), représentant un bon exemple de mise en réseau et d'échange transfrontalier. Le programme d'activités clair et concis accompagné d'une présentation concrète des résultats attendus – développement d'un plan national d'action contre le dopage – ainsi que l'engagement fort de l'ORAD ont été appréciés, de même que le développement d'un réseau de focal points focaux antidopage permettant de s'assurer de la décentralisation des messages antidopage au-delà du cycle du projet. Les membres ont recommandé que les représentants du gouvernement soient invités à la réunion et que les chefs de projet consultent l'ORAD et le Bureau Régional de l'AMA pour l'Afrique pour affiner le programme. Il a aussi été demandé que les coûts pour la conception et la production d'affiches soit réduit, le budget ajusté en fonction et de nouveau soumis au Secrétariat du Fonds pour approbation finale.

<sup>19</sup> Le Comité d'approbation a accueilli positivement le premier projet régional du Panama au titre du Fonds, saluant le grand nombre de ministères et d'organisations participantes. Plus précisément, l'approche de formation en cascade qui prévoit d'être adoptée et délivrée lors des séminaires antidopage, ainsi que les réunions ministérielles régionales ayant pour objectif de coordonner la lutte contre le dopage dans la région ont été appréciés. La contribution financière significative et les contributions en nature, s'élevant à plus de 40% du budget total du projet, ont été saluées. Un certain nombre de recommandations ont été faites pour améliorer l'impact et la mise en œuvre du projet. En particulier, l'élaboration d'une stratégie d'atténuation des risques relative à la sélection des athlètes en tant qu'ambassadeurs antidopage devrait faire l'objet d'une attention particulière ; la sélection des bénéficiaires directs (les athlètes) devrait prendre en considération leur niveau d'éducation ; des activités et cas d'étude nationaux basés sur les valeurs devraient être intégrés au sein du programme du séminaire pour s'assurer de leur pertinence et de l'engagement des participants ; l'évaluation de projet devrait être renforcée pour mesurer efficacement les impacts.

<sup>20</sup> Le premier projet national soumis auprès du Fonds par l'Ouzbékistan a été apprécié par les membres du Comité pour sa dimension globale, sa sensibilité à la dimension de genre, sa relation avec les initiatives nationales préexistantes et sa dimension évolutive. Il a été mis en valeur que le développement collaboratif d'un manuel de formation, l'organisation d'une formation pour les formateurs et les sessions de formation conséquentes dans les collèges olympiques apportent une contribution positive et tangible au développement des capacités nationales antidopage. Les membres ont estimé que l'intégration d'un module antidopage dans les programmes du collège olympique lui conférerait un fort potentiel d'activités de suivi, et ont apprécié la contribution financière significative du demandeur, saluant le bon retour sur investissement. Il a été recommandé que seule une présentation de la Liste des interdictions de 2016 soit intégrée, pour éviter que le contenu devienne rapidement dépassé. Aussi, l'existence de supports éducationnels disponibles en russe a été précisée, dont les liens peuvent être fournis par l'AMA aux chefs de projet.

7. *Ayant examiné* le projet soumis par l'Estonie (Demande No.1327),  
*Approuve* le financement de 18 790 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>21</sup>,
8. *Ayant examiné* le projet soumis par la Roumanie (Demande No.1328),  
*Approuve* le financement de 19 526 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>22</sup>,
9. *Ayant examiné* le projet soumis par l'Albanie (Demande No.1329),  
*Approuve* le financement de 19 910 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>23</sup>,
10. *Ayant examiné* le projet soumis par le Bélarus (Demande No.1330),  
*Approuve* le financement de 18 640 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>24</sup>,
11. *Ayant examiné* le projet soumis par le Kenya (Demande No.1331),  
*Approuve* le financement de 19 702 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>25</sup>,

---

<sup>21</sup> Le Comité d'approbation a accueilli positivement le deuxième projet national de l'Estonie au titre du Fonds, saluant le soutien conséquent fourni par les autorités nationales pour renforcer les politiques antidopage et améliorer la coopération entre les différentes institutions publiques. Les membres ont salué l'approche sensible à la dimension de genre et orientée vers les résultats, ainsi que le lien établi avec les cadres de politiques des sports établis et qui pourraient être utilisés pour encourager d'autres pays à développer des projets similaires. L'engagement de juristes nationaux et internationaux, et la contribution financière significative représentant 47% du budget total, ont été également appréciés. En ce qui concerne l'évaluation juridique des politiques anti dopage, il a été recommandé que les modifications soient vérifiées par l'AMA et qu'elles reflètent les standards de protection des données de l'Union Européenne. Concernant la « surveillance des suppléments alimentaires », des informations supplémentaires ont été demandées.

<sup>22</sup> Le quatrième projet national de la Roumanie a été accueilli favorablement par les membres du Comité d'approbation, qui ont salué l'approche méthodologique centrée sur les jeux de rôle et le travail d'équipe, et apprécié les programmes de mise en œuvre. Le Comité a salué l'implication d'une expertise nationale et d'une mise en œuvre ciblée. La coopération avec le Comité National Olympique (CNO) et les Fédérations Nationales Sportives (FNS) ainsi que la contribution financière significative du demandeur ont été salués. Pour améliorer les effets du projet ainsi que ses suites possibles, il a été proposé d'inclure une composante consacrée à la formation des formateurs.

<sup>23</sup> La troisième demande nationale de l'Albanie a été accueillie positivement par les membres du Comité. L'approche de formation en cascade et les liens concrets avec le programme d'éducation physique récemment adopté au niveau national ont été unanimement appréciés pour leur potentiel en termes d'activités de suivi. Aussi, la considération des leçons tirées des initiatives précédentes, l'implication d'un large panel d'acteurs, et l'attention particulière portée à l'apprentissage basée sur les valeurs ont été favorablement remarquées. Prenant en considération les connexions directes, les chefs de projets ont été encouragés à exploiter les ressources de [L'éducation aux valeurs par le sport](#) développées par l'UNESCO. Il a été recommandé que, avant de soumettre le calendrier final de formation au Secrétariat du Fonds, les chefs de projet consultent l'AMA pour affiner certains aspects spécifiques et s'assurer que les professeurs ne soient pas uniquement sensibilisés aux contenus, mais aussi aux méthodes d'apprentissage. Le contenu ayant été considéré comme trop technique pour le groupe final ciblé, il a été proposé de traduire et d'utiliser le [Manuel universitaire sur la lutte contre le dopage](#) à la place.

<sup>24</sup> Le Comité a chaleureusement accueilli le second projet national de la Biélorussie, qui a exploité les guides de bonnes pratiques nationales et internationales. Les membres ont apprécié la riche expertise psychosociologique qui alimente le contenu et le développement de l'activité, ainsi que l'utilisation d'un modèle de théorie du comportement et la mobilisation de valeurs pour mieux impliquer les jeunes bénéficiaires. L'élaboration d'un ensemble de ressources de lutte contre le dopage pour le personnel d'encadrement, et l'implication des étudiants de niveau Master dans le projet ont été considérés comme des apports positifs pour le suivi du projet. La solide contribution du pays, financière et en nature, pour la mise en œuvre du projet, a été appréciée. Il a été suggéré que la Malette des enseignants développée par l'AMA (disponible en Russe) soit intégrée dans les supports éducatifs et, bien que l'évaluation pour les étudiants ait été considérée comme solide, que soit développée une approche aussi rigoureuse pour l'évaluation des professeurs. Pour s'assurer d'une bonne coordination au niveau national, les membres ont recommandé à ce que le CNO soit tenu informé du programme et que le suivi avec les FNS soit davantage détaillé.

<sup>25</sup> Le Comité d'approbation a accueilli favorablement le premier projet national du Kenya, prévu pour être mis en œuvre par l'Agence antidopage du Kenya récemment développée, en collaboration avec différents ministères, la Commission Nationale pour l'UNESCO et l'ORAD Afrique zone V. S'intéressant aux professeurs et entraîneurs de la Vallée du grand Rift, les Membres ont mis en valeur les avantages de l'investissement global de divers acteurs nationaux soutenus par des réunions de conseils d'experts de l'Agence antidopage du Kenya et de l'ORAD. Les membres du Comité ont apprécié la contribution financière significative des demandeurs et le potentiel en termes d'activités de suivi, à travers un transfert de formations et de connaissances planifié. En ce qui concerne l'évaluation de rprojet, les membres ont conseillé de développer un questionnaire pour ajouter des éléments sur l'évolution des connaissances

12. *Ayant examiné* le projet soumis par la Slovénie (Demande No.1332),

*Approuve* le financement de 19 986 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>26</sup>,

13. *Ayant examiné* le projet soumis par la Zambie (Demande No.1333),

*Approuve* le financement de 19 900 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>27</sup>,

14. *Ayant examiné* le projet soumis par la Mozambique (Demande No.1334),

*Approuve* le financement de 19 920 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>28</sup>,

### **Point 7 de l'ordre du jour - Investissement stratégique des ressources du Fonds : qui fait quoi ?**

29. Le Président a invité le Secrétariat à fournir un aperçu du document 6, répertoriant les différentes opportunités internationales de financement pour la mise en œuvre des projets antidopage.

30. Le Secrétariat a fait un rappel des discussions tenues pendant la réunion du Comité du 27 octobre 2015, lors de laquelle les membres ont exprimé le besoin de clarifier le champ des projets financés, pour éviter un chevauchement avec les subventions accordées par d'autres organisations (comme le CIO et l'AMA) et de manière à protéger les ressources limitées du fonds.

31. En tenant compte de cette finalité, une analyse comparée de cinq mécanismes de financement internationaux<sup>29</sup> a été résumée à travers quatre objectifs :

---

et les attitudes des participants. De plus, l'AMA a souligné la possible contribution d'un chercheur de l'Université de Nairobi, et a convenu de partager ses coordonnées avec les chefs de projet.

<sup>26</sup> Les membres du Comité ont chaleureusement accueilli le quatrième projet de la Slovénie et salué le grand nombre de bénéficiaires, qui comprend 15 000 personnes et 200 institutions, et ont complimenté l'approche éducationnelle fondée sur les valeurs dans la promotion du sport sain chez les jeunes enfants. La relation entre les initiatives précédentes et l'implication d'une équipe d'experts diversifiée dans le développement du projet ont également été mise en valeur. Le retour sur investissement a été considéré comme un atout significatif pour la mise en œuvre et l'impact du projet, la contribution des demandeurs et des sponsors permettant d'augmenter de 70% le budget total. Il a été recommandé que la vidéo [l'éducation aux valeurs par le sport](#) soit intégrée dans les activités qui ciblent les enfants, et que la marque du projet soit harmonisée avec les messages antidopage existants, comme par exemple « sport sain ». Aussi, l'information fournie par la malette des enseignants de l'AMA pourrait être fournie aux tuteurs, de manière à favoriser la diffusion du message de lutte contre le dopage dans toutes les activités consacrées aux enfants. Ce contenu principal devrait être complété par une formation sur la *manière* de fournir une éducation basée sur les valeurs de façon à maximiser l'implication les jeunes étudiants. Enfin, l'importance de renforcer l'évaluation du projet, en mobilisant des indicateurs permettant de mesurer l'impact des activités, a été soulignée.

<sup>27</sup> Les membres du Comité ont accueilli chaleureusement le deuxième projet national de la Zambie consacré aux professeurs d'éducation physique et à l'entourage des athlètes. L'approche fondée sur les valeurs et l'inclusivité géographique ont été appréciées par les membres, ainsi que la proposition à long terme d'introduire l'atelier de formation des professeurs dans les programmes d'enseignement dédiés aux professeurs. Le Comité a remarqué la contribution du pays, qui démontre l'investissement national pour les activités. Pour maximiser l'impact, il a été conseillé que l'ORAD soit impliquée dans la mise en œuvre du projet ; en matière d'évaluation, le nombre d'élèves impactés lors de la prochaine année scolaire devrait être évalué.

<sup>28</sup> Le Comité d'approbation a accueilli la deuxième initiative nationale du Mozambique consacrée à la consolidation de la coopération nationale entre les acteurs de la lutte contre le dopage à travers l'organisation d'une consultation interactive. Les membres du Comité ont apprécié le résultat concret attendu – le développement d'un plan d'action pour guider la politique et la stratégie antidopage au niveau national – et la connection établie avec le projet régional mené par la France (demande no.1287) . La contribution financière significative de la part du demandeur, s'élevant à plus de 40% du budget total du projet, a été appréciée. Aussi, la proposition d'impliquer le Président de l'ORAD Afrique zone V a été reconnue comme un élément positif qui augmenterait les possibilités d'échange transfrontalier et d'apprentissage à la fois pendant et à la suite du projet. Toutefois, le Comité a souligné le récent changement de personnel et a conseillé aux chefs de projets de s'adresser directement au Directeur du Bureau Afrique de l'AMA de manière à entrer en relation avec le nouveau Président de l'ORAD, de manière à finaliser le programme. Pour ancrer l'impact du projet, il a été suggéré d'inviter les autorités publiques à cet évènements, d'intégrer le partage d'information dans le programme, et de consulter les enquêteurs de police et douaniers lors de la mise en œuvre du projet.

<sup>29</sup> [Fonds de recherche antidopage du CIO](#) ; [Bourse de Recherche en Sciences sociales de l'AMA](#) ; [Fonds spécial de Recherche antidopage](#) et [Bourse de recherche scientifique](#) ; [Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport](#)

- Soutenir la cohérence entre les investissements au niveau international pour renforcer la lutte contre le dopage ;
- Identifier et, à terme, éliminer les chevauchements entre les mécanismes de financement existants ;
- Identifier les opportunités de développement de partenariats et de regroupement des ressources pour surmonter la baisse des contributions
- Orienter une stratégie de collecte de fonds pour préserver et soutenir la croissance dans le cadre du Fonds de l'UNESCO

32. Il a été précisé que l'analyse avait été basée sur les informations publiques disponibles relatives aux mandats de chacune des subventions, bénéficiaires, priorités, mécanismes de financement et d'approbation, ainsi que les ressources financières et les projets précédemment approuvés.

33. Concernant les conclusions clés, l'analyse a mis à jour la qualité unique du Fonds de l'UNESCO en ce qui concerne les profils des bénéficiaires, l'étendue et le mandat des projets. Plus particulièrement, le Fonds a été créé pour soutenir les gouvernements dans la mise en œuvre de programmes nationaux antidopage en accord avec la Convention internationale. Cela le conduit à prendre la forme d'un mandat flexible qui, selon les obligations de la Convention qui sont ciblées, inclut un large panel de bénéficiaires, comprenant les décideurs politiques, le mouvement sportif (à savoir les athlètes, le personnel d'encadrement des sportifs et les administrateurs du sport). Lors du répertoriage des tendances concernant la mise en œuvre et l'approbation des projets, il a pu être observé que le Fonds se concentre principalement sur des activités au niveau des pays, mises en œuvre sur le terrain dans toutes les régions du monde. Par opposition, les autres mécanismes de financement examinés bénéficient largement à des individuels et groupes d'experts, basés au sein d'universités d'Europe et d'Amérique du Nord, avec un mandat clair de protection des athlètes « propres » et pour le progrès du Code mondial antidopage par la recherche scientifique. Pour s'assurer que la lutte contre le dopage gagne du terrain, les deux approches sont bénéfiques. Toutefois, la complémentarité doit être privilégiée, de manière à s'assurer de renforcer davantage le lien entre la recherche et l'action, et de façon à ce que les principales conclusions soient opérationnalisées au niveau national à travers les petites subventions du Fonds de l'UNESCO.

34. A cet objet, la hausse des contributions des Etats parties au Fonds de l'UNESCO devrait faire l'objet d'une attention particulière, dans la mesure où la réserve du fonds est actuellement 87% inférieure au total des autres mécanismes de financement analysés. Les partenariats avec les organisations régionales antidopage, l'INADO et les Comités Nationaux Olympiques devraient également être renforcés, afin d'accroître l'engagement pour que les projets du Fonds soient stratégiques et axés sur les résultats.

35. Les membres du Comité ont accueilli favorablement l'analyse comparée comme base pour une réflexion plus profonde sur la collaboration stratégique et la collecte de fonds. L'importance de l'échange de bonnes pratiques et de la reproduction des activités à succès a été soulignée. La nécessité de mieux évaluer les objectifs antidopage nationaux et régionaux a également été soulignée, ainsi que celle de s'assurer que les demandes de projets soient liées à ces objectifs. A cet égard, il a été proposé que l'AMA puisse faciliter l'élaboration de notes d'information régulières par les ORAD au Comité d'approbation, sous forme écrite ou orale, décrivant les priorités et tendances nationales et régionales. Le représentant d'Oman a également proposé la soumission d'un document au Comité d'éducation de l'AMA visant à créer des connections plus fortes entre les programmes de travail des deux comités.

36. Suite à la proposition du représentant de l'Afrique du Sud, il a été convenu qu'une version élaborée du document devrait être présentée à la prochaine réunion du Comité d'approbation. Ce document élaboré devrait prendre en considération les conclusions de l'analyse comparative, et concéder des stratégies de collecte de fonds et des opportunités concrètes pour une coopération renforcée avec les autres parties concernées par l'antidopage. Pour alimenter cette décision, les membres ont convenu de fournir des contributions et

recommandations tangibles (jusqu'au 20 mai 2016) qui seront rassemblées par le Secrétariat du Fonds.

### **Résolution 5AP/4**

Le Comité d'approbation,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/5AP/Doc.6 ;
2. *Accueille* favorablement le caractère complémentaire des opportunités de financement dans le domaine de l'antidopage ;
3. *Reconnait* l'importance d'établir un lien recherche-politique-exécution plus solide ;
4. *Soutient* les opportunités identifiées pour mettre en commun les ressources et d'avantage développer les partenariats, de manière à renforcer la lutte contre le dopage et l'impact des projets développés au titre du Fonds (à la fois à travers les contributions financières et les contributions en nature) ;
5. *Note* le rôle particulier du Fonds de l'UNESCO dans son soutien aux gouvernements dans la mise en œuvre de projets dans chaque pays ;
6. *Invite* les Etats parties à s'assurer de la résilience financière du Fonds de l'UNESCO à travers un nombre croissant de contributions des pays ;
7. *S'engage* à discuter des mesures pour mutualiser les efforts et d'avantage éviter les doublons entre les parties prenantes au niveau international (AMA, CIO, et UNESCO) ;
8. *Demande* aux membres du Comité d'approbation d'enrichir le document ICDS/5AP/Doc.6 en soumettant des suggestions avant le 20 mai 2016 ;
9. *Demande* au Secrétariat d'élaborer le document, en intégrant une stratégie de collecte de financements pour s'assurer de la stabilité du Fonds, et de faire circuler la version actualisée auprès des Etats parties avant la prochaine session du Comité.

### **Point 8 de l'ordre du jour – Autres questions**

#### **8.1. Traduction des demandes soumises en Espagnol : réévaluation de la décision 2016 – 2017**

37. Secrétariat a rappelé la [résolution 4AP/8](#) relative à la traduction en français ou en anglais des demandes soumises en espagnol. Il a été noté que lors de la période d'essai (réunions de Comité tenues en octobre 2015 et en avril 2016), cinq des six demandes soumises par les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes ont été présentées en espagnol, avec un total de coûts de traductions s'élevant à 1,792 dollars des États-Unis. A la suite des discussions, les membres ont convenu de poursuivre cette pratique.

### **Résolution 5AP/5**

Le Comité d'approbation,

1. *Ayant examiné* le retour sur investissement et les coûts de traduction pour les demandes soumises en espagnol,
2. *Approuve* la traduction en anglais ou en français des demandes soumises en espagnol, en optant pour la solution la plus rentable, étant entendu que pour les réunions tenues en 2016 – 2017 la valeur ajoutée sera réexaminée à la fin de l'exercice biennal.

#### **8.2. Demandes approuvées mais non mises en oeuvre**

38. Le Secrétariat a présenté un aperçu des demandes qui avaient été approuvées par le Comité lors du précédent exercice biennal mais qui n'ont jamais été mises en œuvre (en raison de changements internes, d'un manque d'informations bancaires, etc.).

Considérant les ressources limitées du Fonds, il a été convenu à l'unanimité que tous les projets approuvés avant 2014 seraient de nouveau soumis pour approbation, dans les cas où les chefs de projets décident de mettre en œuvre les activités.

### **Résolution 5AP/6**

Le Comité d'approbation,

1. *Ayant considéré* le cas des demandes approuvées lors du précédent exercice biennal sans être mises en œuvres,
2. *Demande* que toutes les demandes qui ont été approuvées mais non exécutées dans une période de deux ans suivant leur approbation soient de nouveau soumises au Comité d'approbation pour une réévaluation.

### **8.3 Date de la prochaine réunion**

39. Il a été décidé que la prochaine réunion du Comité d'approbation se tiendrait le 25 novembre 2016.

### **Point 9 de l'ordre du jour – Clôture de la réunion**

40. Le Président a remercié les membres du Comité et le Secrétariat pour leurs contributions lors des discussions de la réunion. La directrice de la Division d'éthique, de la jeunesse et des sports de l'UNESCO a pris la parole pour féliciter M. Aleshin, représentant de la Fédération de Russie, pour sa réélection en tant que Président du Comité et a informé les membres de la tenue de la conférence régionale sur l'intégrité des sports à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en juin 2016. En conclusion, Mme Melo a fourni un résumé des décisions et a remercié tous les participants pour leur expertise et leurs riches contributions.

[ *La réunion s'est conclue à 17h30, le 29 avril 2016*]

## Annexe I : Liste des documents

Point de l'ordre du jour	Titre du document	Référence du document
1	Ordre du jour et programme provisoires	ICDS/5AP/Doc.1
2	Règlement intérieur	ICDS/5AP/Doc.2
3	Election du Président	ICDS/5AP/Doc.3
5	Situation financière du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport	<a href="#">ICDS/5AP/Doc.4 (anglais)</a>
6	Demandes soumises par les Etats parties	ICDS/5AP/Doc.5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 5.9, 5.10, 5.11, 5.12, 5.13, 5.14
7	Investissement stratégique des ressources du Fonds: qui fait quoi?	ICDS/5AP/Doc.6

### Documents de référence supplémentaires

- [Manuel : Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport](#)
- [Dépliant de bonnes pratiques pour les chefs de projet \(première édition\)](#)
- [Dépliant de bonnes pratiques pour les chefs de projet \(deuxième édition\)](#)
- [Soumettre une demande au Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport : « Conseils & Astuces »](#)
- [Infographie antidopage de l'UNESCO](#)
- [Rapport final de la réunion du Comité d'approbation \(Octobre 2015\)](#)
- [Rapport final de la réunion du Comité d'approbation \(Avril 2015\)](#)
- [Rapport final de la réunion du Comité d'approbation \(Octobre 2014\)](#)
- [Rapport final de la réunion du Comité d'approbation \(Mai 2014\)](#)

## **Annexe II : Liste des participants**

### **Membres du Comité**

#### **Bahamas (Commonwealth des)**

M. Eugene POITIER, Sous-Secrétaire, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

#### **Chine (République Populaire de)**

M. Chen ZHIYU, Vice Directeur-Général, Département des Sciences et de l'Education, Bureau national de la culture physique et des sports

M. Cheng QIAN, Vice Directeur, Division de l'antidopage, Département des Sciences et de l'Education, bureau national de la culture physique et des sports

#### **Finlande**

Mme Satu HEIKKINEN, Conseillère aux affaires culturelles, Division des sports, Ministère de l'éducation et de la culture

#### **Oman (Sultanat d')**

S.E. Sayyid Dr. Sultan bin Ya'rub AL BUSAIDI, Conseiller du Ministre de la Santé pour les affaires sanitaires

M. Suaib AL ZEDJALI, Adjoint du Conseiller

#### **Fédération de Russie**

M. Gennady ALESHIN, Coprésident du Comité des sports nationaux et non olympiques de la Russie, ancien Vice-Ministre des sports, du tourisme et des politiques de jeunesse

#### **Afrique du Sud**

M. Gert C. OOSTHUIZEN, Vice-ministre aux sports et aux loisirs

M. Ters de KOCK, Assistant du Vice-ministre

#### **Conseillère**

Mme Anne JANSEN, chargée des relations avec les gouvernements et du respect des règles, Agence mondial antidopage

#### **Observatrice**

Mme Verna SLINGERS-CUPIDO, Délégation permanente de la République sud-africaine à l'UNESCO

### **UNESCO**

Mme Ângela MELO, Directrice, Division de l'Éthique, de la Jeunesse et des Sports

M. Alexander SCHISCHLIK, Chef, Section de la Jeunesse et des Sports

M. Christopher CASTLE, Chef, Section de la Santé et de l'Education

M. Marcellin DALLY, Spécialiste du programme, Section de la Jeunesse et des Sports

Mme Nancy MCLENNAN, Spécialiste du programme, Section de la Jeunesse et des Sports

Mme Raluca PETRE-SANDOR, Assistante de projet, Section de la Jeunesse et des Sports